

FORMATION

Gestion budgétaire

Dans un monde économique en constante évolution, la gestion budgétaire est fondamentale. Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour établir, suivre, analyser et optimiser un budget, en vous offrant une compréhension approfondie des principes fondamentaux de la gestion financière. Vous apprendrez à anticiper les besoins financiers, à optimiser les ressources, et à prendre des décisions éclairées pour garantir la stabilité et la croissance de vos projets. Grâce à des cours, des outils pratiques, des études de cas et un dossier de travail personnel, vous serez en mesure de mettre en place des stratégies efficaces pour un pilotage budgétaire rigoureux et efficace.

Les objectifs pédagogiques

- Maitriser les bases de la gestion budgétaire
- Savoir réaliser un audit patrimonial et financier
- Être capable de hiérarchiser et prioriser les objectifs financiers
- Connaitre les différents impôts et taxes
- Savoir élaborer un budget prévisionnel
- Savoir suivre un budget
- Connaitre les principaux produits d'épargne et d'investissement
- Savoir communiquer sur la stratégie budgétaire auprès des tiers

Public cible

Toute personne souhaitant améliorer ses compétences en gestion budgétaire (cheffes d'entreprises, auto-entrepreneurs, salariés, demandeurs d'emploi,..)

Aucun prérequis Débutants acceptés

Les modules de la formation

1. LES BASES DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

- Les concepts clés de la gestion financière
- Les postes de dépenses fixes, variables et discrétionnaires
- Les causes et l'impact d'une mauvaise gestion financière
- Les règles d'or pour éviter le surendettement
- La diversification des sources de revenus

2. L'AUDIT PATRIMONIAL ET FINANCIER

- Le recensement des actifs, passifs, revenus et charges
- L'identification des forces et faiblesses d'une situation financière
- La lecture et interprétation des comptes financiers
- Le diagnostic financier
- Les indicateurs clés
- La prise de décisions éclairées sur la base de l'analyse financière

3. LA HIERARCHISATION ET LA PRIORISATION DES OBJECTIFS FINANCIERS

- La définition d'objectifs financiers clairs et atteignables
- La priorisation des objectifs financiers selon leur urgence et leur importance
- L'arbitrage entre épargne, investissement et réduction des dettes
- La fixation des échéances et du plan d'action

PAGE 1/3



FORMATION

Gestion budgétaire

Modalités de la formation E-learning et distanciel Méthode pédagogique

Active et participative

Durée et rythme 80 heures / 3 mois

Eléments matériels et pédagogiques

Ressources pédagogiques : Plateforme d'apprentissage en e-learning avec des cours théoriques et des vidéos

Personnel : Formatrice diplômée et expérimentée

Constitution des groupes : Les groupes se composent de 1 à 20 participants

5. LE BUDGET PRÉVISIONNEL

• Les recettes et sources de financement

4. LES DIFFÉRENTS IMPÔTS ET TAXES

• Les principaux impôts et taxes applicables

Les obligations fiscales des particuliers et des entreprises

• L'estimation des charges fiscales à venir pour une meilleure anticipation

- Les charges et dépenses
- Le calcul du résultat net
- La projection des revenus et des charges sur une période donnée

Les modules de la formation (suite)

• Les marges de sécurité et imprévus

Moyens permettant d'apprécier les résultats

Evaluation continue via des QCM après chaque module

Dossier de travail personnel à présenter en fin de formation

Evauation de satisfaction de la formation à compléter par les apprenants en fin de formation

Une attestation de formation est remise à l'issue de la formation

6. LE SUIVI BUDGETAIRE

- Les outils recommandés pour un suivi budgétaire optimal
- La mise à jour d'un budget prévisionnel
- L'identification et la gestion des écarts entre le prévisionnel et le réel
- L'ajustement du budget en fonction des imprévus
- La mise en place d'actions correctives pour atteindre les objectifs financiers

PAGE 2/3



FORMATION

Gestion budgétaire

Taux de satisfaction

Non évaluable

Tarif 900€ T.T.C Taux de remplissage Non évaluable

Modalités d'admission

Méthode d'admission : via un formulaire de renseignement en ligne puis un entretien téléphonique

Sessions permanentes

Délai d'accès minimum après inscription : 14 jours Les modules de la formation (suite)

7. LES PRINCIPAUX PRODUITS D'ÉPARGNE ET D'INVESTISSEMENT

- Les caractéristiques des principaux produits d'épargne
- Les différents types d'investissements

8. LA COMMUNICATION DE LA STRATÉGIE BUDGÉTAIRE AUPRÈS DE TIERS

- Le dossier financier clair et convaincant
- La présentation des données financières de manière synthétique
- L'argumentation auprès de partenaires ou de banques

POUR TOUTE INSCRIPTION OU INFORMATION CONTACTEZ-NOUS

Directrice, référente pédagogique, administrative et handicap : Alexandra Bationo Téléphone : 06 12 78 43 99
E-mail : contact@parlonsbugdet.fr



Nous nous engageons à mettre en oeuvre ce qui est en notre possible afin d'accueillir le public en situation de handicap. Si toutefois, nous n'en avons pas la possibilité, nous redirigerons vers des prestataires spécialisés.

PAGE 3/3